



Modèle d'accord de cessation d'emploi

(Nom de l'entreprise)

(Adresse de l'entreprise)

(Ville et code postal)

(Date du jour)

(Nom complet de l'employé)

(Adresse de l'employé)

(Ville et code postal)

Cher (Nom complet de l'employé),

Objet : Convention de rupture

La présente convention de rupture ("convention") est conclue entre (nom de l'entreprise) ("employeur") et (nom complet de l'employé) ("employé") dans le cadre de la rupture du contrat de travail de l'employé avec l'entreprise.

Date de cessation d'emploi :

Le dernier jour d'emploi de l'employé auprès de l'employeur était le (date de résiliation). Cette résiliation est conforme à (indiquer la raison de la résiliation, par exemple, réduction des effectifs, restructuration, problèmes liés aux performances, fin de contrat, etc.)

Contrepartie :

En contrepartie de la signature du présent contrat par l'employé et sous réserve que l'employé en respecte toutes les conditions, l'employeur s'engage à fournir ce qui suit :

a. Indemnité de départ :

L'employé aura droit à une indemnité de départ d'un montant de (préciser le montant de l'indemnité de départ ou fournir une formule de calcul) moins les déductions et retenues obligatoires. Ce montant est subordonné à la signature et à la non-révocation du présent accord par l'employé.

b. (Autres avantages) :

Le cas échéant, énumérez les autres avantages ou considérations auxquels l'employé a droit en cas de licenciement, tels que le maintien de l'assurance maladie, les congés payés non utilisés ou d'autres avantages prévus par la politique de l'entreprise ou les lois applicables.

Renonciation aux réclamations :



En échange de la contrepartie prévue dans le présent accord, l'employé accepte de libérer et de décharger l'employeur et ses dirigeants, administrateurs, employés, agents et affiliés de toute réclamation, responsabilité, demande, action ou cause d'action, connue ou inconnue, découlant ou liée de quelque manière que ce soit à l'emploi de l'employé ou à sa résiliation, jusqu'à la date du présent accord incluse.

Confidentialité et non-divulgation :

L'employé s'engage à préserver la confidentialité de toute information exclusive ou sensible obtenue dans le cadre de son emploi et à ne pas divulguer ces informations à des tiers. Cette obligation s'étend au-delà de la cessation d'emploi.

Restitution des biens de l'entreprise :

L'employé accepte de restituer tous les biens de l'entreprise, y compris, mais sans s'y limiter, les ordinateurs portables, les téléphones mobiles, les clés, les documents et tout autre matériel appartenant à l'employeur, au plus tard le (date).

Reconnaissance :

En signant le présent accord, l'employé reconnaît qu'il a eu suffisamment de temps pour en examiner les termes et qu'il lui a été conseillé de demander l'avis d'un conseiller juridique avant de signer. L'employé reconnaît également qu'il comprend les droits auxquels il renonce en signant le présent accord.

Les parties ont signé la présente convention de rupture à la date indiquée ci-dessus.

(Nom complet de l'employé)

(Signature de l'employé)

(Nom du représentant de l'employeur)

(Signature de l'employeur)

Veillez noter que ce document est un modèle à titre illustratif et qu'il peut être nécessaire de l'adapter pour qu'il soit conforme aux lois spécifiques de votre pays et aux politiques de l'entreprise. Nous vous recommandons de faire appel à un professionnel juridique qualifié pour réviser et finaliser votre accord de cessation d'emploi.